



## La CFE Énergies salue la fin programmée de l'ARENH suite à l'accord conclu entre l'État et EDF même si tout n'est pas réglé

En concluant un accord avec EDF le 14 novembre dernier, le Gouvernement a enfin décidé d'engager le pays dans le monde post ARENH. La CFE Énergies n'a eu de cesse de combattre ce dispositif, né en 2010 de la loi NOME, sous-calibré et asymétrique, qualifié par certains de vente à perte assimilable à un « poison mortel » pour EDF et ses salariés comme pour les investissements dans le système électrique. Elle se réjouit donc de cette fin enfin programmée de l'ARENH après 2025.

La réaction des fournisseurs alternatifs n'a pas tardé, et ne trompe personne, surtout que certains d'entre eux ont usé et abusé de pratiques commerciales douteuses, agressives, voire scandaleuses. Ils regrettent aujourd'hui ce monde joyeux pour eux que symbolisait l'ARENH, et ressortent l'argument éculé de la position dominante d'EDF... sans jamais démontrer le moindre abus de position dominante.

Certains vont jusqu'à tenter de ressusciter le projet de démantèlement d'EDF en réclamant une stricte séparation des activités au nom de la concurrence. Pour la CFE Énergies qui a bataillé contre ce projet 3 années durant avec l'intersyndicale, ceux qui remettent Hercule en selle sont des apprentis sorciers sans vergogne qui jouent clairement contre l'intérêt général. Rien dans cet accord entre l'État et EDF ne saurait servir d'alibi au retour d'un projet de désintégration d'EDF au regard des règles européennes.

Leur réaction conforte la CFE Énergies dans sa dénonciation de ces passagers clandestins du système électrique. Comme le déclare la Ministre de la transition énergétique, ils devront « *sortir de leur zone de confort* », et enfin investir dans leurs propres capacités de production au lieu de s'abreuver à un ARENH sans prendre le moindre risque industriel ni contribuer à la sécurité énergétique des Français.

Si la CFE Énergies se félicite de cette fin de l'ARENH qui évite les foudres de la Commission européenne, elle s'interroge sur la cohérence politique qui conduit, dans le même temps, à voir l'État redevenir l'unique actionnaire d'EDF au nom de la souveraineté énergétique du pays, comme la Première Ministre l'a déclaré dans son discours de politique générale de juillet 2022, et à construire le dispositif post ARENH sur un modèle de marché.

La question de la cohérence se pose d'autant plus que le Gouvernement défend à Bruxelles une réforme du marché européen de l'électricité ouvrant la voie à un modèle régulé pour le nucléaire existant via les contrats pour différence et, dans le même temps, bâtit à Paris un modèle post ARENH de marché.

La CFE Énergies s'étonne tout autant de la cohérence du choix gouvernemental avec le consensus désormais large selon lequel l'électricité n'est pas un bien comme les autres, mais un bien essentiel, et au moment où l'électrification est au cœur des objectifs de décarbonation et de réindustrialisation. Les infrastructures électronucléaires sont des outils essentiels de la souveraineté et de la sécurité énergétiques du pays. La bataille climatique exige davantage d'intervention publique, de régulation, de planification et de missions de service public. La main invisible du marché est inadaptée au défi climatique où l'État doit reprendre la main.

La CFE Énergies est d'autant plus vigilante aux modalités de cet accord entre l'État et EDF et aux questions qu'elles posent, qu'elle n'oublie pas le désastre de British Energy à la fin des années 90. Cet opérateur nucléaire a en effet frôlé la faillite du fait de sa totale exposition à un marché intégralement dérégulé et à des prix de marché qui se sont écroulés, et n'a dû sa survie qu'à l'intervention de l'État britannique.

Comme elle a pu l'indiquer lors de la consultation gouvernementale de 2021 sur la NORENE, la CFE Énergies défend un modèle économique qui assure la couverture de l'ensemble des coûts, de l'amont à l'aval du cycle, seul à même d'assurer les investissements dans les infrastructures électronucléaires et donc la pérennité d'une filière nucléaire mise à l'honneur cette semaine à la World Nuclear Exhibition.

La CFE Énergies est donc plus que jamais vigilante sur la réalité des impacts, dans la durée, de cet accord sur l'avenir d'EDF, avec ses plus de 60 milliards de dette et la perspective de près de 25 milliards d'euros investis chaque année, et sur celui de ses salariés.